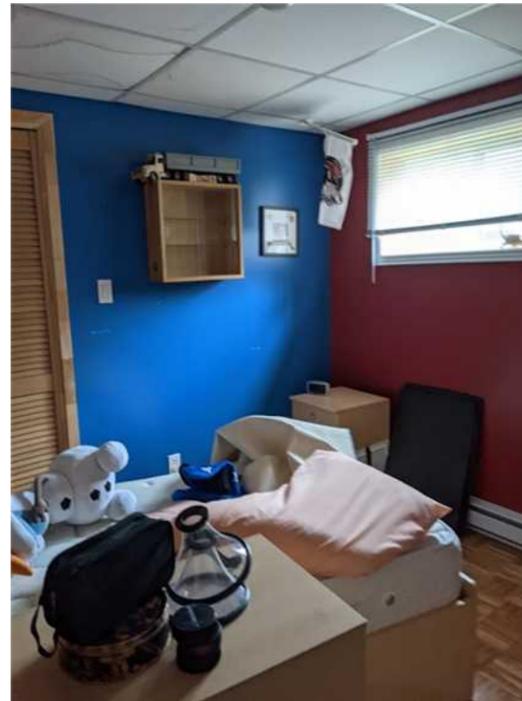


1 Photos de l'existant
Échelle: aucune



Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.

Julie BLANCHETTE
47 rue Marcotte
Rouyn-Noranda, QC J0Z 1Y0
Projet no. 21093

Modifications:
July 27, 2021
Dessin:
Photos de l'existant



ÉRIKA LALIBERTÉ
designer d'intérieur

info@chroma-design.ca
819-279-4072
www.chroma-design.ca
109, 8e rue,
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)



2 Rendus photoréalistes
Échelle: aucune



ÉRIKA LALIBERTÉ
designer d'intérieur

info@chroma-design.ca
819-279-4072
www.chroma-design.ca
109, 8e rue,
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)



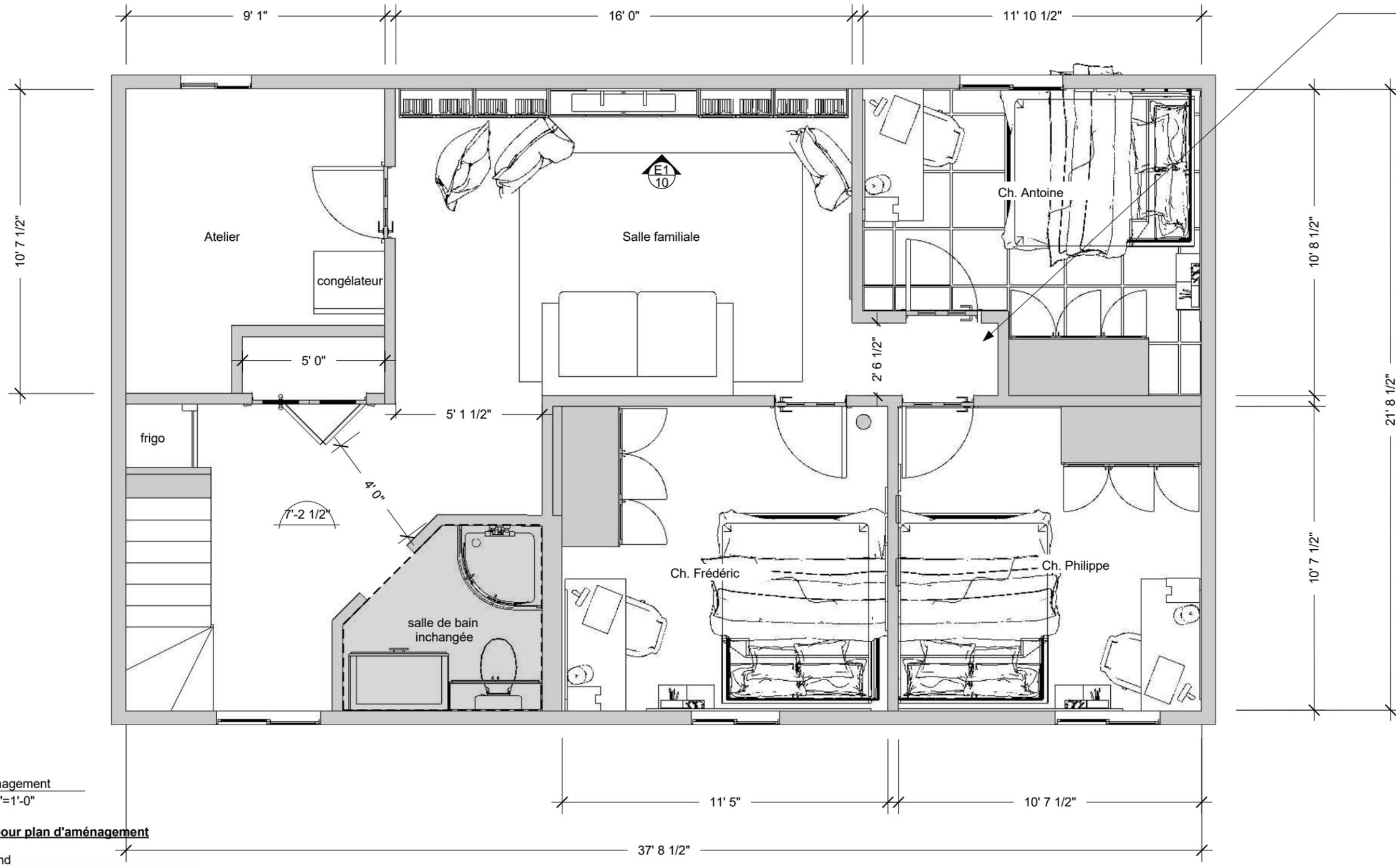
Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.

Julie BLANCHETTE
47 rue Marcotte
Rouyn-Noranda, QC J0Z 1Y0
Projet no. 21093

Modifications:
July 27, 2021
Dessin:
Rendus photoréalistes

2/12



À noter que le corridor est plus petit que la norme requise du code du bâtiment, soit 36", mais que comme l'emplacement des murs actuels a été priorisé, le corridor n'a pas été agrandi.

P1 Plan d'aménagement
3 Échelle: 1/4"=1'-0"

Spécifications pour plan d'aménagement

0'-0" Hauteur de plafond

Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.

Julie BLANCHETTE
47 rue Marcotte
Rouyn-Noranda, QC J0Z 1Y0
Projet no. 21093

Modifications:
July 27, 2021
Dessin:
Plan d'aménagement

3/12

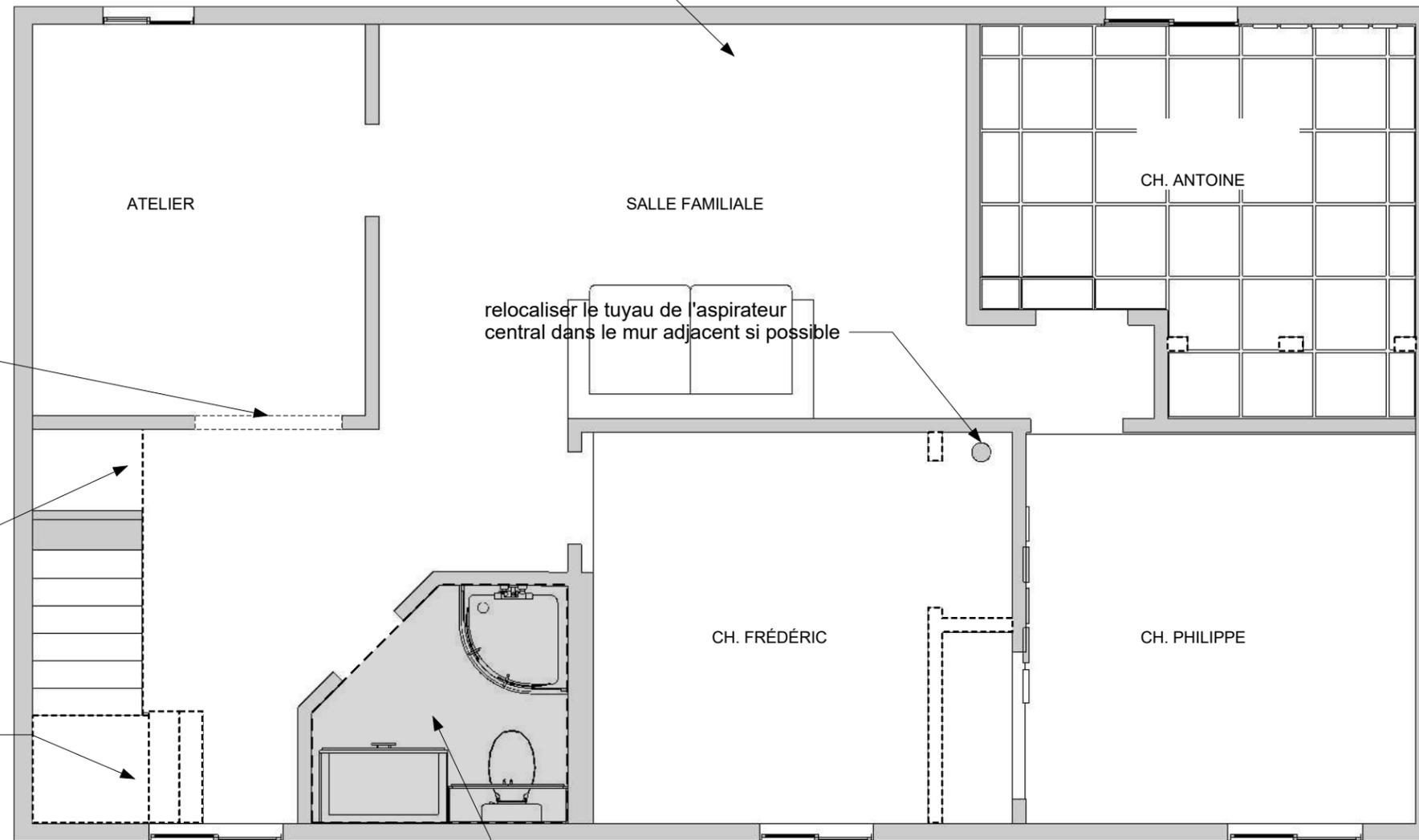
ÉRIKA LALIBERTÉ
designer d'intérieur

info@chroma-design.ca
819-279-4072
www.chroma-design.ca
109, 8e rue,
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)

CHROMA
DESIGN D'INTÉRIEUR

Instagram Facebook

Demolition du sous-plancher. Le plafond sera donc plus haut.
Relocaliser toutes les portes pour qu'elles arrivent près du sol dû à la demolition du sous-plancher



Ouvrir pour une porte de 48"

Démolir la cloison sous l'escalier

Démolir le palier ainsi que les dernières marches de l'escalier pour la reconstruction de 3 marches en angle

relocaliser le tuyau de l'aspirateur central dans le mur adjacent si possible

Salle de bain reste telle quelle

P2 Plan de démolition
4 Échelle: 1/4"=1'-0"

Spécifications pour plan de démolition

Section à démolir

NOTES GÉNÉRALES AU PLAN DE DÉMOLITION :

1. L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL DEVRA FAIRE TOUS LES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET PERCEMENTS REQUIS POUR LA RÉALISATION DES TRAVAUX TELS QUE MONTRÉS ET DÉCRITS DANS LES DOCUMENTS D'ARCHITECTURE, DE STRUCTURE, DE MÉCANIQUE, DE GÉNIE CIVIL ET D'ÉLECTRICITÉ, S'IL Y A LIEU
2. TOUS LES ÉQUIPEMENTS ET ACCESSOIRES DIVERS À ENLEVER ET QUI NE SONT PAS À RÉINSTALLER DOIVENT ÊTRE REMIS AU PROPRIÉTAIRE AFIN QU'IL PUISSE VALIDER S'IL DÉSIRE CONSERVER DES ÉLÉMENTS AVANT D'EN DISPOSER.
3. ENLEVER TOUTES LES PARURES DES FENÊTRES EXISTANTES (RIDEAUX, STORES, ETC.) AFFECTÉES PAR LES TRAVAUX ET LES REMETTRE AU PROPRIÉTAIRE.
4. REMETTRE TOUTES LES PORTES AU PROPRIÉTAIRE, CELLES-CI SERONT RÉUTILISÉES AU NIVEAU DE LA RECONSTRUCTION
5. RAGRÉER TOUS LES MURS, CLOISONS, PLANCHERS, PLAFONDS ET TOITS ENDOMMAGÉS PAR LES TRAVAUX DE DÉMOLITION ET PAR LE DÉGÂT D'EAU.
6. LE MOT RAGRÉER SIGNIFIE:
 - a. RÉPARER, CONSOLIDER, SOUFFLER, ÉGALISER, AJUSTER, ALIGNER, MARIER, RESURFACER, FINIR, PEINTURER, RENDRE SEMBLABLE À L'EXISTANT.
 - b. AVEC DES MATÉRIAUX NEUFS ET SEMBLABLES À CEUX EXISTANTS
 - c. FAÇONNER DE MANIÈRE À CE QUE LE PRODUIT FINI SOIT "COMME NEUF" ET QU'IL N'Y AIT PAS DE DIFFÉRENCE ENTRE LES MATÉRIAUX EXISTANTS ET LES NOUVEAUX.
 - d. DANS LE CAS DE SURFACES EXISTANTES À REPEINDRE, RÉPARER ET SABLER TOUTES LES SURFACES AVANT DE PEINTURER.
7. DÉMOLIR TOUS LES ÉLÉMENTS ILLUSTRÉS EN POINTILLÉS AU PLAN DE DÉMOLITION.
8. ENLEVER ET DISPOSER DU SITE TOUS LES ÉLÉMENTS NON RÉCUPÉRÉS.
9. ENLEVER TOUS LES REVÊTEMENTS DE SOL EXISTANTS ET EN DISPOSER
10. ENLEVER ET DISPOSER DU SITE TOUS LES REVÊTEMENTS DE PLAFOND, MAIS GARDER LA TRAME DE PLAFOND LÀ OÙ IL EST ENCORE POSSIBLE DE LA GARDER.
11. ENLEVER OU RELOCALISER LES PRISES ÉLECTRIQUES EXISTANTES DES CLOISONS DÉMOLIES
12. DÉMANTELER TOUS LES PLAFONDS DE GYPSE, DE PLÂTRE ET DE CARREAUX ACOUSTIQUES EXISTANTS LORSQUE REQUIS POUR RÉALISER LES TRAVAUX DE MÉCANIQUE ET D'ÉLECTRICITÉ.
13. APRÈS LES TRAVAUX D'INGÉNIEURIE, RECONSTRUIRE LES PLAFONDS CONFORMÉMENT AU NOUVEAU PLAN DE PLAFOND (VOIR PAGE DU PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI).
14. ENLEVER TOUS LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE DE LA SALLE FAMILIALE.
15. DÉMANTELER ET/OU RELOCALISER TOUTES LES PRISES ÉLECTRIQUES, TÉLÉPHONIQUES ET INFORMATIQUES EXISTANTES, AINSI QUE TOUS LES INTERRUPTEURS ET GRADATEURS PRÉSENTS DANS LES SECTIONS À DÉMOLIR, DE MÊME QUE LES THERMOSTATS ET ÉLÉMENTS DE CHAUFFAGE.
16. S'ASSURER QU'AUCUN FILS NE RESTERONT À NUS DURANT LA PÉRIODE DES TRAVAUX DE DÉMOLITION, ET CE, JUSQU'À LA FIN. (ÉLECTRICITÉ FERMÉE)
17. OBSTRUER TOUTES SORTIES D'EAU EXISTANTES.
18. S'ASSURER QU'IL N'Y AIT AUCUNE FUITE D'EAU RELIÉE À UN PROBLÈME DE PLOMBERIE PENDANT ET JUSQU'À LA FIN DES TRAVAUX DE DÉMOLITION
19. DÉMOLITION DU SOUS-PLANCHER. BAISSER TOUS LES CADRAGES ET LES PORTES CONSIDÉRANT LE SOUS-PLANCHER QUI SERA DÉMOLI

Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.

Julie BLANCHETTE
47 rue Marcotte
Rouyn-Noranda, QC J0Z 1Y0
Projet no. 21093

Modifications:
July 27, 2021
Dessin:
Plan de démolition

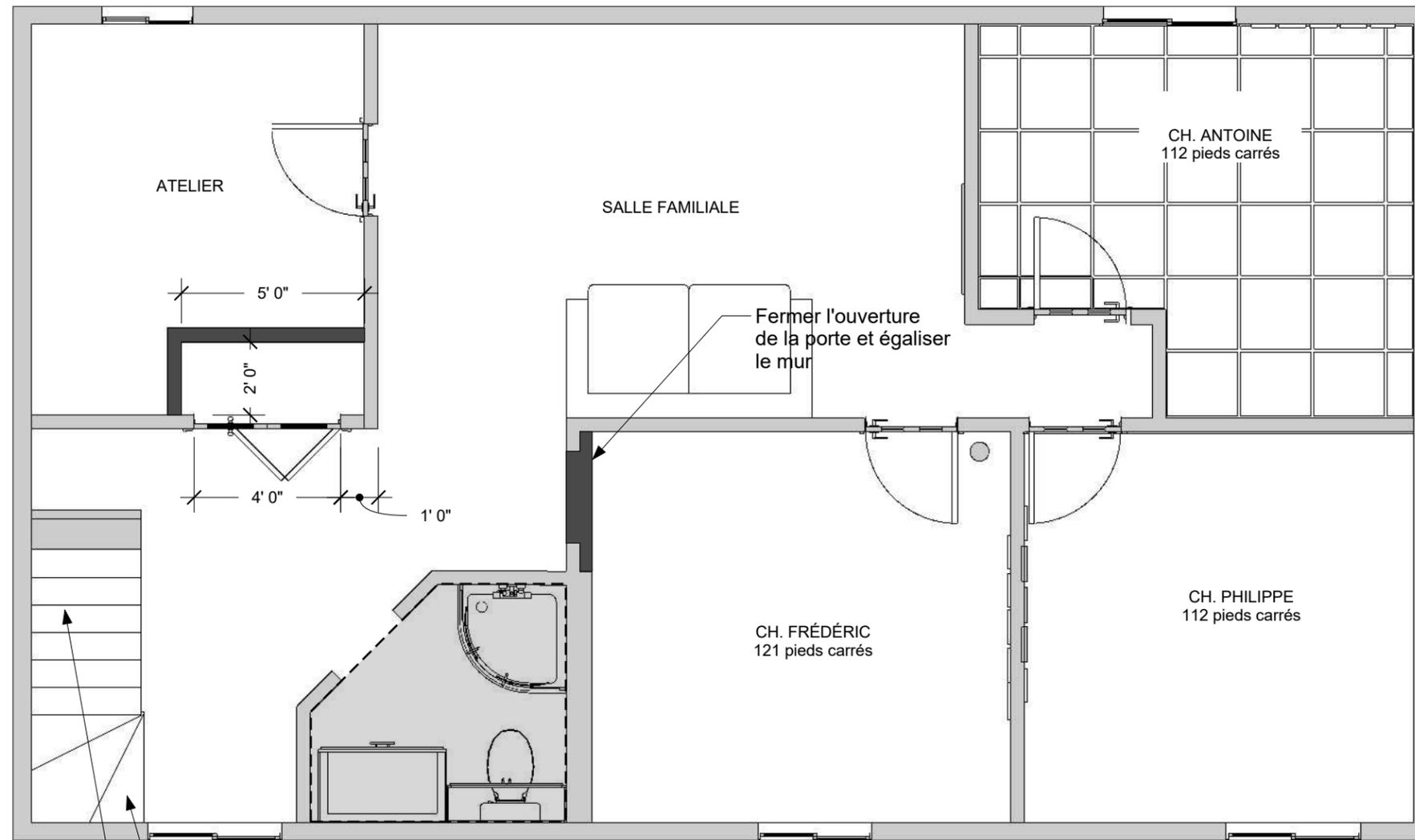
4/12



ÉRIKA LALIBERTÉ
designer d'intérieur

info@chroma-design.ca
819-279-4072
www.chroma-design.ca
109, 8e rue,
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)





NOTES GÉNÉRALES AU PLAN DE CONSTRUCTION :

1. FAIRE LA RÉFECTION DU SOUS-PLANCHER, DES MURS, DES PLAFONDS ET DES PLANCHERS, DE LA PLOMBERIE ET DE L'ÉLECTRICITÉ
2. CONSTRUIRE DE NOUVELLES CLOISONS, VOIR PLAN POUR DÉTERMINER LE TYPE DE CLOISONS REQUISES
3. TOUS LES MRUS QUI SERONT INTÉGRÉS DANS LES COLONNES SERONT ALIGNÉS AVEC LA COLONNE
4. TOUS LES VESTIAIRES SERONT MUNIS D'UNE BARRE À CINTRE AVEC SUPPORTS ADJACENTS
5. REPLACER LES PORTES DÉJÀ EN PLACE AU MOMENT DE LA RECONSTRUCTION

P3 Plan de construction
5 Échelle: 1/4"=1'-0"

changer le palier pour 3 marches en angle
Ragrée le dessous de l'escalier; garder les planches de pin, bien finir le dessous des marches car espace ouvert

Spécifications pour plan de construction:

Section à construire



ÉRIKA LALIBERTÉ
designer d'intérieur

info@chroma-design.ca
819-279-4072
www.chroma-design.ca
109, 8e rue,
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)



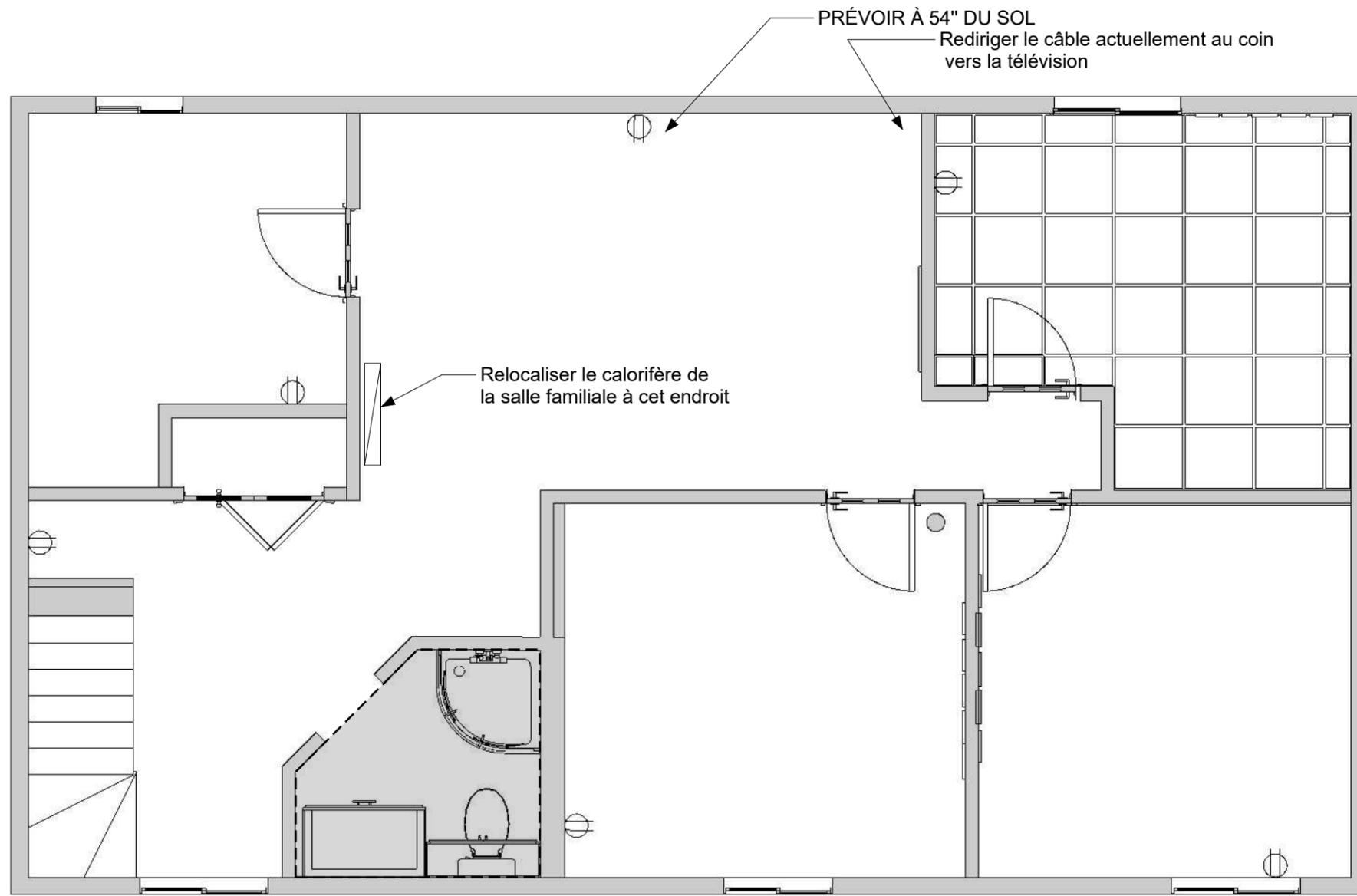
Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.

Julie BLANCHETTE
47 rue Marcotte
Rouyn-Noranda, QC J0Z 1Y0
Projet no. 21093

Modifications:
July 27, 2021
Dessin:
Plan de construction

5/12



NOTES GÉNÉRALES AU PLAN DES BESOINS ÉLECTRIQUES:

1. CE PLAN DOIT ÊTRE LU CONJOINTEMENT AVEC LE PLAN DES INGÉNIEURS, S'IL Y A LIEU, ET TOUTES DIFFÉRENCES ENTRE CEUX-CI DEVRONT ÊTRE SIGNALÉES AUX PROFESSIONNELS AVANT L'EXÉCUTION DES TRAVAUX.
2. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT PRENDRE CONNAISSANCE DES CODES D'AMÉNAGEMENT DE L'ÉDIFICE, DONNANT LA DESCRIPTION DU POUVOIR ÉLECTRIQUE ET DES TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ FOURNIS ET INSTALLÉS PAR L'ÉDIFICE. IL DOIT VÉRIFIER SI LE POUVOIR ÉLECTRIQUE EST SUFFISANT ET INCLURE DANS SON PRIX TOUTE ADDITION POUR COMPLÉTER L'INSTALLATION.
3. L'ENTREPRENEUR DEVRA RELOCALISER LE CALORIFÈRE DE LA SALLE FAMILIALE
4. LES CODES ET NORMES EN VIGUEUR DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS.
5. LE DÉCOUPAGE DOIT ÊTRE FAIT PAR L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN, LE REMPLISSAGE ET LA FINITION PAR L'ENTREPRENEUR GÉNÉRAL.
6. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FOURNIR ET INSTALLER TOUS LES ITEMS ET TOUTE LA MAIN-D'OEUVRE NÉCESSAIRE À UNE PARFAITE ET COMPLÈTE EXÉCUTION DES TRAVAUX DÉCRITS SUR LES PLANS ET DEVIS.
7. L'INSTALLATION DE TOUS LES ITEMS DOIT ÊTRE EXÉCUTÉE EN TENANT COMPTE QU'UNE FACILITÉ D'INSPECTION ET RÉPARATION ET ENTRETIEN EST ESSENTIELLE.
8. L'ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN DOIT VÉRIFIER TOUTES LES SPÉCIFICATIONS ET EMPLACEMENTS DES ITEMS ÉLECTRIQUES AVEC LES PLANS DES INGÉNIEURS, S'IL Y A LIEU, ET RAPPORTER AU DESIGNER TOUTES ERREURS, OMISSIONS ET/OU ANOMALIES.
9. L'INSTALLATION DE TOUS LES APPAREILS DOIT ÊTRE COORDONNÉE AVEC LE CLIENT ET/OU LE PROPRIÉTAIRE DE LA BÂTISSE.
10. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT FAIRE À SES FRAIS ET RISQUES, LE TRANSPORT, LE DÉCHARGEMENT ET L'ENTREPOSAGE DE TOUS LES MATÉRIAUX ET APPAREILS ÉLECTRIQUES ET CECI, JUSQU'À L'INSTALLATION FINALE ET PERMANENTE. IL DOIT AUSSI LES PROTÉGER CONTRE TOUT DOMMAGE. L'ENTRÉE ET L'ÉQUIPEMENT DU SERVICE DOIVENT SATISFAIRE LES CONFITION ET EXIGENCES D'HYDRO-QUÉBEC.
11. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT INCLURE TOUS LES APPAREILS D'ÉCLAIRAGE, VOIR AUCUN CONDUIT ET FILAGE NE SERA APPARENT.
12. L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DOIT S'ASSURER QUE TOUTES LES SORTIES ÉLECTRIQUES ET TÉLÉPHONIQUES SERONT INSTALLÉS AUX ENDROITS INDICÉS SUR LES PLANS. SI LES ÉLÉMENTS ÉLECTRIQUES APPARAISSENT AU PLAN SANS COTATIONS, C'EST QU'ELLES DOIVENT ÊTRE PRÉSENTES SUR UNE PORTION DE MUR SANS AVOIR BESOIN D'ÊTRE À UN ENDROIT PRÉCIS.
13. SEULES LES PRISES NÉCESSAIRES SONT INDICÉES AU PLAN. POUR UNE CONSTRUCTION DE NOUVELLE PIÈCE, L'ENTREPRENEUR EN ÉLECTRICITÉ DEVRA S'ASSURER D'AVOIR LE NOMBRE DE PRISES ÉLECTRIQUES DEMANDÉES SELON LE CODE NATIONAL DU BÂTIMENT ET AJOUTER DES PRISES, AU BESOIN, À CELLES INDICÉES AU PLAN.
14. AUCUNE BOÎTE ÉLECTRIQUE NE DOIT ÊTRE ADOSSÉE À UNE AUTRE DANS UNE CLOISON.
15. TOUTES LES PLAQUES DE FINITION DEVRONT ÊTRE IDENTIQUES, NEUVES, DE MÊME COLLECTION QUE LES INTERRUPTEURS.

P4 Plan des besoins électriques
6 Échelle: 1/4"=1'-0"

Spécifications pour plan des besoins électriques

-  Prise 120 volts, hauteur standard
-  Calorifère ou convecteur
-  Thermostat

Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.

ÉRIKA LALIBERTÉ
designer d'intérieur

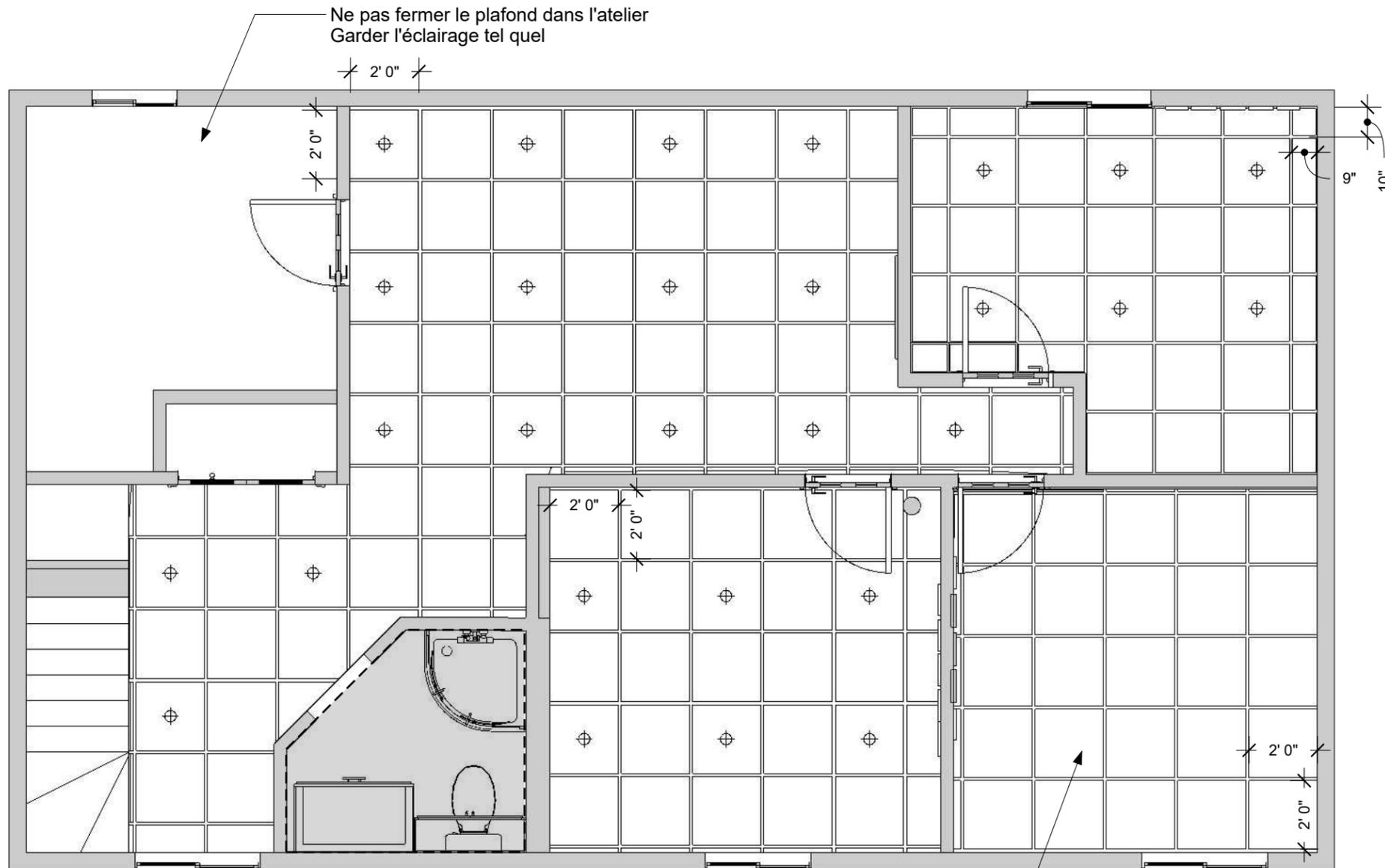
info@chroma-design.ca
819-279-4072
www.chroma-design.ca
109, 8e rue,
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)

Julie BLANCHETTE
47 rue Marcotte
Rouyn-Noranda, QC J0Z 1Y0
Projet no. 21093

Modifications:
July 27, 2021
Dessin:
Plan des besoins électriques

6/12



NOTES GÉNÉRALES AU PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI :

1. SI L'INDICATION DES INTERRUPTEURS N'APPARAÎT PAS SUR LES PLANS, LES PLACER À L'ENDROIT LE PLUS LOGIQUE OU CONFIRMER LE TOUT AVEC LE CLIENT
2. CHANGER LES INTERRUPTEURS POUR DES GRADATEURS
3. GARDER LES OSSATURES DE PLAFOND DANS LA MESURE DU POSSIBLE. CHANGER SEULEMENT LES TUILES.
4. ALLER CHERCHER LE PLUS DE HAUTEUR DE PLAFOND POSSIBLE.
5. LES CARREAUX INSONORISANTS DEVRONT ÊTRE INSTALLÉS SUIVANT LES INDICATIONS AU PLAN EN CONFORMITÉ AVEC LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER
6. L'ENTREPRENEUR SERA RESPONSABLE D'ENLEVER ET DE REMETTRE LES TUILES DE PLAFOND AFIN DE PERMETTRE TOUS LES TRAVAUX EXÉCUTÉS DANS L'ENTREPLAFOND.
7. LA FERMETURE DES PLAFONDS SE FERA APRÈS LE PASSAGE, DANS L'ENTREPLAFOND, DU FILAGE DE COMMUNICATION.
8. REMPLACER TOUS LES ÉLÉMENTS ENDOMMAGÉS OU MAL INSTALLÉS.
9. GARDER L'ÉCLAIRAGE DE LA CHAMBRE DE PHILIPPE AINSI QUE CELLE DE LA SALLE DE BAIN ET DE L'ATELIER.

Spécifications pour plan de plafond réfléchissant:

-  Encastrés
-  Plafonnier
-  Suspension
-  Murale
-  Interrupteur
-  Interrupteur 3 voies
-  Ventilation

P6 Plan de plafond réfléchissant
7 Échelle: 1/4"=1'-0"

garder l'éclairage tel quel
Ne pas retoucher à la trame de plafond ou aux tuiles de plafond si non nécessaire

Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.



ÉRIKA LALIBERTÉ
designer d'intérieur

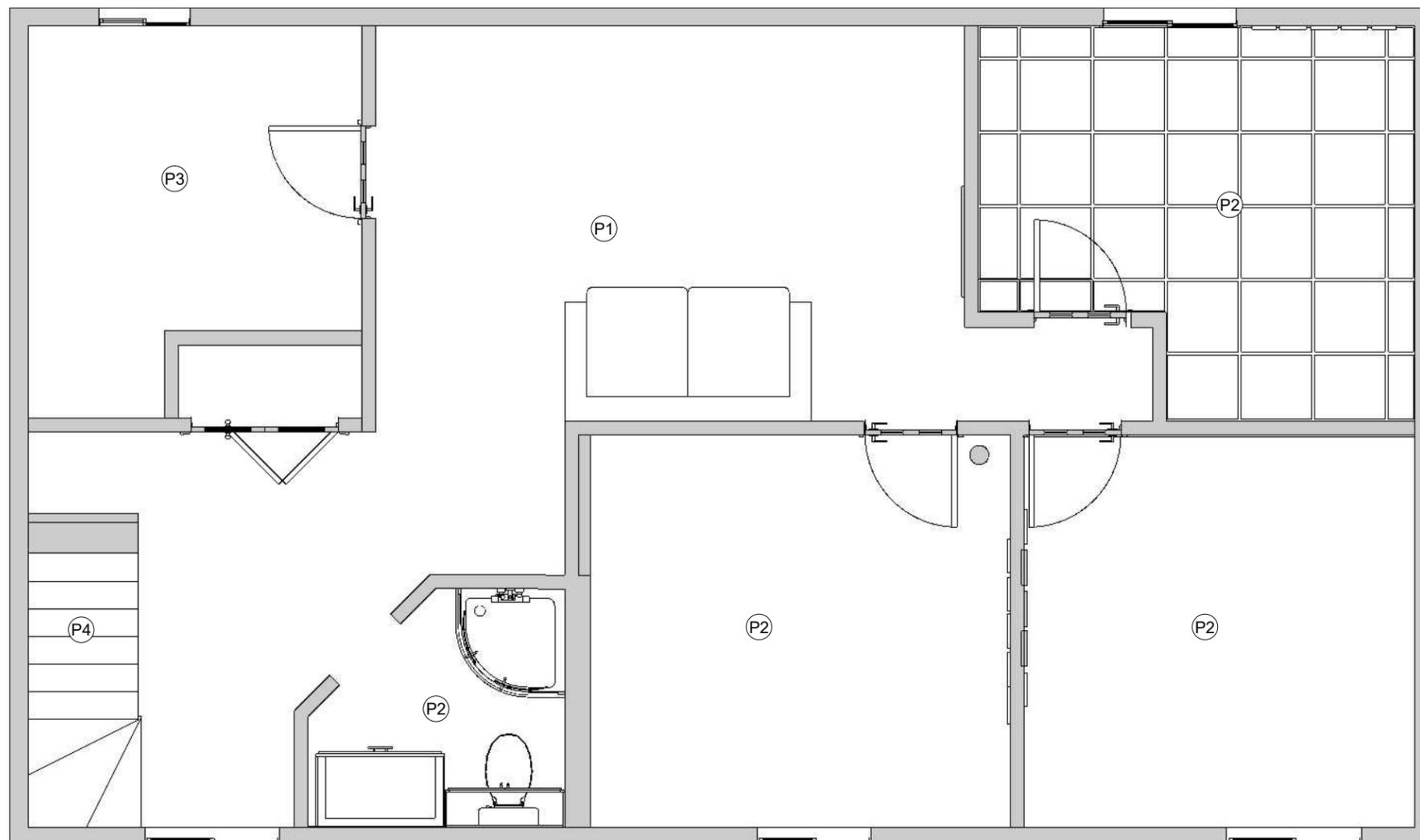
info@chroma-design.ca
819-279-4072
www.chroma-design.ca
109, 8e rue,
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)



Julie BLANCHETTE
47 rue Marcotte
Rouyn-Noranda, QC J0Z 1Y0
Projet no. 21093

Modifications:
July 27, 2021
Dessin:
Plan de plafond réfléchissant

7/12



NOTES GÉNÉRALES AU PLAN DES FINIS AUX PLANCHERS:

1. L'ENTREPRENEUR S'ASSURERA QUE TOUTES LES SURFACES DE PLANCHER À RECOUVRIR SERONT PRÉPARÉES. ELLES DEVRONT ÊTRE SOLIDES, PROPRES, SÈCHES ET EXEMPTES DE TOUTES TÂCHES D'HUILE OU DE GRAISSE POUVANT EMPÊCHER L'ADHÉRENCE DU RECOUVREMENT.
2. TOUS DÉFAUTS SUR LES SURFACES DE PLANCHER À RECOUVRIR DEVRONT ÊTRE RÉPARÉS.
3. PRÉVOIR D'OBSTRUER TOUTE OUVERTURE ET/OU IMPERFECTION AVEC UN CIMENT À SÉCHAGE RAPIDE.
4. TOUS LES REVÊTEMENTS DE MÊME SPÉCIFICATIONS DEVRONT ÊTRE DU MÊME LOT.
5. UTILISER LA COLLE RECOMMANDÉE PAR LE MANUFACTURIER SI L'INSTALLATION DOIT ÊTRE FAITES PAR COLLE
6. INSTALLER SELON LES RECOMMANDATIONS DU MANUFACTURIER.

CARRELAGE AU SOL

7. PRÉPARATION DES SURFACES
8. ENLEVER LE REVÊTEMENT EXISTANT ET PRÉPARER LE SUPPORT POUR L'INSTALLATION DES CARREAUX.
9. L'ENTREPRENEUR S'ASSURERA QUE TOUTES LES SURFACES DE PLANCHER À RECOUVRIR SERONT RÉPARÉES. ELLES DEVRONT ÊTRE SOLIDES, PROPRES, SÈCHES ET EXEMPTES DE TOUTES TÂCHES D'HUILE, OU DE GRAISSE POUVANT EMPÊCHER L'ADHÉRENCE DU RECOUVREMENT.
10. PRÉVOIR D'OBSTRUER TOUTE OUVERTURE ET/OU IMPERFECTION AVEC UN CIMENT À SÉCHAGE RAPIDE.
11. PRÉVOIR UN CIMENT AUTO-NIVELLANT AFIN D'OBTENIR UNE SURFACE DE NIVEAU.
12. ENLEVER LE REVÊTEMENT EXISTANT ET PRÉPARER LE SUPPORT POUR L'INSTALLATION DES CARREAUX.
13. ÉTENDRE UNE COUCHE DE 3/32" MINIMUM DE CIMENT COLLE

DETAIL A VENIR

LÉGENDE DU PLAN DES FINIS AU SOL:

- P1 PLANCHER DE VINYLE COLLÉ À DÉTERMINER
- P2 PLANCHER FLOTTANT À DÉTERMINER
- P3 PLANCHER DE DALLES EN CAOUTCHOUC
- P4 TAPIS À DÉTERMINER

P7 Plan des finis aux sols
8 Échelle: 1/4"=1'-0"

Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.



ÉRIKA LALIBERTÉ
designer d'intérieur

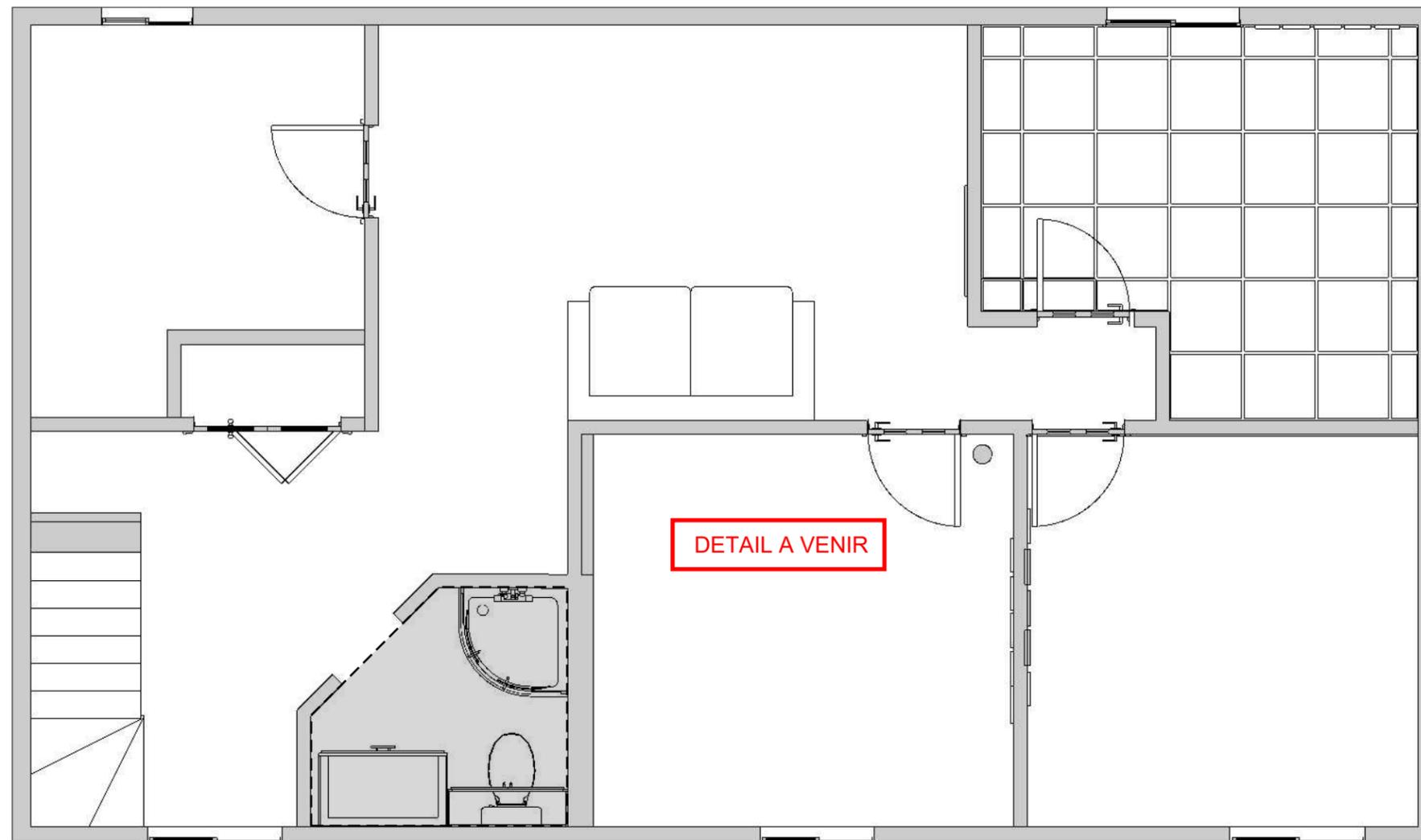
info@chroma-design.ca
819-279-4072
www.chroma-design.ca
109, 8e rue,
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)



Julie BLANCHETTE
47 rue Marcotte
Rouyn-Noranda, QC J0Z 1Y0
Projet no. 21093

Modifications:
July 27, 2021
Dessin:
Plan des finis aux sols

8/12



P8 Plan des finis aux murs
9 Échelle: 1/4"=1'-0"

NOTES GÉNÉRALES AU PLAN DES FINIS AUX MURS:

1. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES MURS SERONT PEINTS EN **XX**
2. VOIR LE PLAN DE PLAFOND RÉFLÉCHI POUR LES DIFFÉRENTS TYPES DE PLAFOND, S'IL Y A LIEU
3. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES PLAFONDS DE GYPSE AINSI QUE LES RETOMBÉES DE PLAFOND SERONT PEINTES EN **XX**
4. SAUF INDICATION CONTRAIRE, TOUS LES CADRAGES ET LES PORTES SERONT PEINTS EN **XX**

PRÉPARATION DES SURFACES

1. LES SURFACES À PEINDRE DOIVENT ÊTRE SOLIDES, SÈCHES, PROPRES, EXEMPTES DE POUSSIÈRES, GRAISSE, HUILE, ROUILLE ET DE TOUTES MATIÈRES ÉTRANGÈRES SUSCEPTIBLES DE COMPROMETTRE LA BONNE APPARENCE DES COUCHES DE FINITION.
2. BOUCHER LES TROUS ET AUTRES IMPERFECTIONS AVEC DU CIMENT À JOINT. LAISSER SÉCHER ET PONCER.
3. COUCHES DE FOND
4. APPLIQUER D'ABORD UN APPRÊT-SCELLEUR AU LATEX SUR LES RETOUCHES FAITES AVEC DU CIMENT À JOINT.
5. APPLIQUER ENSUITE UNE SOUS-COUCHE SUPER ADHÉRENTE AU LATEX DE BENJAMIN MOORE.
6. APPLIQUER 2 COUCHES DE FINITION.
7. LA PEINTURE DE FINITION DOIT COUVRIR PARFAITEMENT LA SURFACE. SI APRÈS LA DEUXIÈME COUCHE DE FINITION DES IMPERFECTIONS SUBSISTENT, UNE TROISIÈME COUCHE DEVRA ÊTRE APPLIQUÉE ET AINSI DE SUITE JUSQU'À L'OBTENTION D'UNE SURFACE PARFAITEMENT OPAQUE ET DE LA COULEUR SPÉCIFIÉE

NOTES SPÉCIFIQUES RELIÉES AU PROJET:

Spécifications des finis aux murs:

- a) Compagnie:
Nom:
Code:
Fini:
- b) Compagnie:
Nom:
Code:
Fini:

DETAIL A VENIR

Spécifications des matériaux aux sols:

- c) Compagnie:
Nom:
Couleur:
Fini:
Quantité requise:
- d) Compagnie:
Nom:
Couleur:
Fini:
Quantité requise:

Spécifications de la plomberie:

- e) Compagnie:
Nom:
Dimensions:
- f) Compagnie:

Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.



ÉRIKA LALIBERTÉ
designer d'intérieur

info@chroma-design.ca
819-279-4072
www.chroma-design.ca
109, 8e rue,
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)



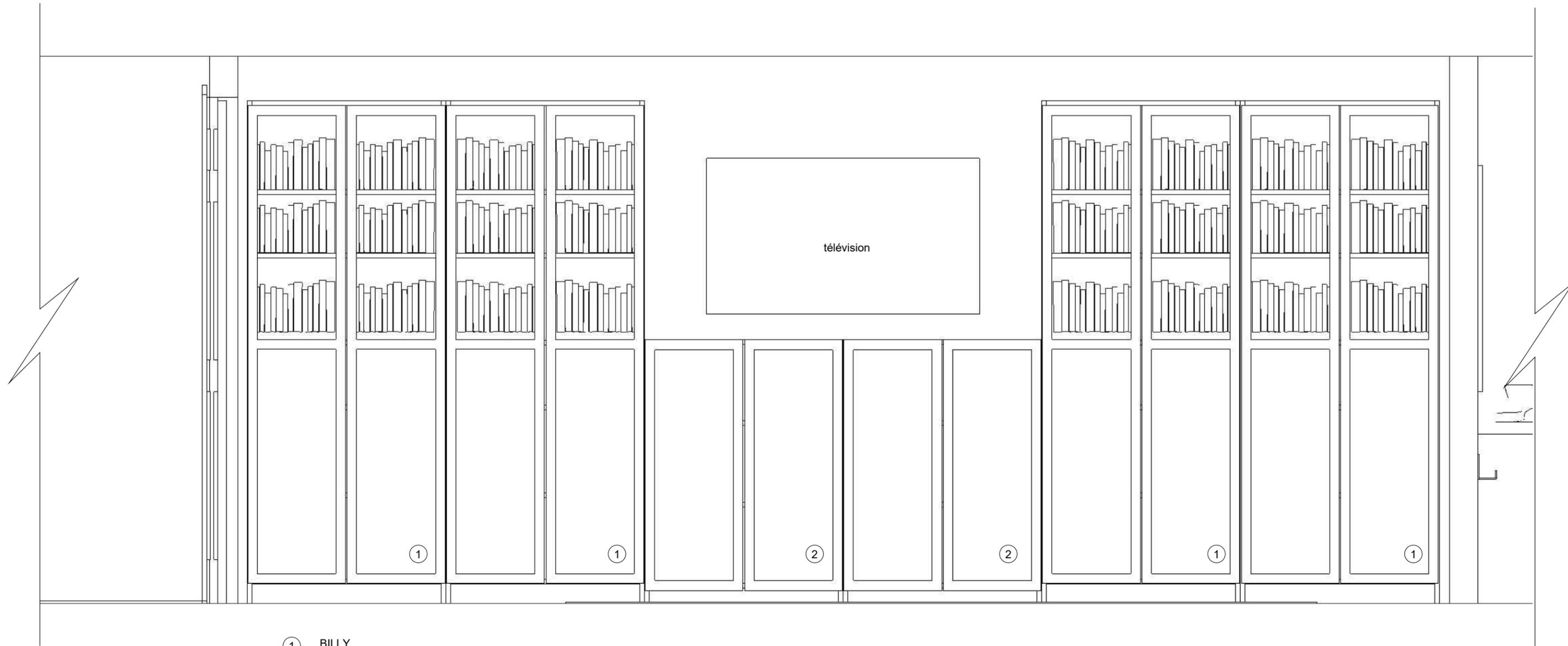
Julie BLANCHETTE
47 rue Marcotte
Rouyn-Noranda, QC J0Z 1Y0
Projet no. 21093

Modifications:
July 27, 2021

Dessin:

Plan des finis aux murs

9/12



E1 Élévation 1
10 Échelle: 1/2"=1'-0"

- ① BILLY
Bibliothèque av pann/ptes vitrées, blanc31 1/2x11 3/4x79 1/2 " (80x30x202 cm)
Code du produit: 692.817.76
155,00\$
Quantité: 4
- ② BILLY / OXBERG
Bibliothèque avec portes, blanc31 1/2x11 3/4x41 3/4 " (80x30x106 cm)
Code du produit:
110.00\$
Quantité: 2

Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.

CHROMA
DESIGN D'INTÉRIEUR

ÉRIKA LALIBERTÉ
designer d'intérieur

info@chroma-design.ca
819-279-4072
www.chroma-design.ca
109, 8e rue,
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)

Instagram Facebook

Julie BLANCHETTE
47 rue Marcotte
Rouyn-Noranda, QC J0Z 1Y0
Projet no. 21093

Modifications:
July 27, 2021
Dessin:
Élévation 1

10/12



BRIMNES
Lit à tiroirs intégrés, blanc/Luröy Deux places
299.00\$
Code du produit: 090.697.64



NORDLI
Tête de lit, blanc 55 1/8/63 " (140/160 cm)
160.00\$
Code du produit: 103.729.76



MALM
Bureau, blanc 55 1/8x25 5/8 " (140x65 cm)
179.00\$
Code du produit: 602.141.59



PAX
Armoire-penderie, blanc/Bergsbo blanc 59x23 5/8x79 1/4 " (150x60x201 cm)
595.00\$
Code du produit: 390.255.99



PAX
Armoire-penderie, blanc/Färвик verre blanc 59x26x79 1/4 " (150x66x201 cm)
760.00\$
Code du produit: 593.058.05

OU



AMAZON
PLAFONNIER POUR CHAMBRES
TALOYA Plafonnier LED WiFi - Compatible avec Alexa/Google Home - Intensité variable - 39 cm - Montage en surface - Pour salon, bureau, cuisine
99.99\$



ÉRIKA LALIBERTÉ
designer d'intérieur

info@chroma-design.ca
819-279-4072
www.chroma-design.ca
109, 8e rue,
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)



Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.

Julie BLANCHETTE
47 rue Marcotte
Rouyn-Noranda, QC J0Z 1Y0
Projet no. 21093

Modifications:
July 27, 2021

Dessin:
Propositions du mobilier de chambre

11/12

RESPONSABILITÉS DE CHROMA

- Les services en design d'intérieur seront rendus en bonne foi et selon les règles de l'art. Cependant, CHROMA ne se porte ni garant, ne représente ou ne certifie: la performance, la qualité, les délais d'exécution ou de livraison des travaux, matériaux ou équipement fournis par les entrepreneurs en construction, les sous-traitants, les consultants ou autres personnes affectées au projet, de même que le travail de chaque corps de métier ou leur respect des normes.
- CHROMA n'offre pas les services d'un entrepreneur général. Si votre projet nécessite une évaluation et estimé par celui-ci, CHROMA se fera plaisir de vous conseiller et de travailler conjointement avec celui-ci ou avec les quarts de métier dont vous aurez choisi pour la réalisation de votre projet.
- CHROMA doit être tenu informé par le client ou les sous-traitants au chantier d'un conflit au plan qui empêche la réalisation des travaux tels qu'acceptés par les clients, et ce, avant que l'avancement des travaux implique des frais résultants à ce conflit. Auquel cas, il ne pourra être tenu responsable. Le client comprend également que les plans sont réalisés en toute bonne foi au meilleur des connaissances de CHROMA et des éléments à découvert dans votre projet donné.
- CHROMA ne sera pas tenu responsable de retards à la planification initiale, conséquences de modifications nombreuses, d'approbations tardives ou de communications difficiles avec les clients. Par conséquent, si tel est le cas, il pourrait y avoir frais supplémentaires pour les modifications à venir, selon entente. En effet, des retards nombreux et prolongés peuvent nuire au bon déroulement des autres contrats en cours. La designer et les clients devront travailler conjointement de façon à mener le projet ensemble, nous croyons que la bonne communication est la clé d'un projet réussi. Vous avez une insatisfaction? N'hésitez pas à nous en faire part!
- CHROMA ne sera pas responsable des pertes, réclamations, dommages ou préjudices incluant une perte financière subis par le client, provenant des conditions structurales des lieux ou pour tout défaut d'un produit manufacturé ou partie d'un produit assemblé, tous matériaux ou articles, la non-conformité avec la littérature d'un produit, les spécifications du manufacturier, la mauvaise publicité ou pour le fait qu'ils sont impropres à l'usage pour lequel ils sont destinés. Le client pourra bénéficier uniquement des garanties qui lui seront émises directement des fournisseurs, manufacturiers, entrepreneurs ou sous-traitants.
- CHROMA ne pourra être tenu responsable envers le client ou toute autre personne pour tout dommage ou perte de quelque nature que ce soit, causé notamment par: un acte de Dieu, un ordre des autorités publiques, un conflit de travail, de la difficulté à obtenir les matières premières, de la main-d'œuvre, des services de transport adéquats et pour toute cause au-delà de la volonté de CHROMA, incluant, et sans limiter la généralité de ce qui précède, un feu, un vol ou un accident.
- CHROMA estime que l'information contenue dans les dessins est fiable. Les dessins comportent des informations confidentielles qui ne peuvent être divulguées.

APPROBATION DES PLANS

Comme chaque projet implique beaucoup de détails, nous vous demandons de faire la lecture des présents plans afin d'en analyser une dernière fois le concept proposé et les détails qui y sont inclus.

Vous aurez 14 jours suivant la réception de ces présents plans pour y apporter des modifications sans quoi nous considérerons que vous approuvez les indications qu'il y comporte de même que tous les détails qui y sont mentionnés que ce soit au niveau de la spécification des matériaux, de l'orientation et le sens des portes des armoires du mobilier sur-mesure, etc. Toute modification, tant au niveau de la conceptualisation qu'au niveau des détails techniques seront comptabilisées à taux horaire une fois le délai dépassé.

Notes générales:

- Les travaux relatifs à la structure, électricité, plomberie, ventilation, chauffage et/ou climatisation devront être vérifiés par un professionnel ou par les autorités compétentes. La construction devra être exécutée en conformité avec toutes les lois canadiennes, provinciales et municipales selon les règles de l'art. Avant d'exécuter les travaux, l'entrepreneur devra, sous sa seule responsabilité, vérifier toutes les mesures sur place. Les cotations priment sur les dessins. L'entrepreneur devra signifier toute erreur ou omission à la designer d'intérieur afin d'apporter les correctifs nécessaires.
- Tous les 3D ne sont que des représentations artistiques de l'apparence générale du plan. Il ne s'agit pas d'une réplique exacte. Dans tous les cas, se référer aux plans techniques avant les modélisations 3D.



ÉRIKA LALIBERTÉ
designer d'intérieur

info@chroma-design.ca
819-279-4072
www.chroma-design.ca
109, 8e rue,
Rouyn-Noranda, QC (J9X 2A5)



Julie BLANCHETTE
47 rue Marcotte
Rouyn-Noranda, QC J0Z 1Y0
Projet no. 21093

Modifications:
July 27, 2021
Dessin:
Approbation des plans

12/12